



Saint Etienne, le 24 octobre 2014

**Madame la Sénatrice
Messieurs les Sénateurs
Messieurs les Députés
Monsieur le Président du Conseil Général**

Madame, Monsieur

Les sections départementales CFDT Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et Solidaires Finances Publiques s'adressent à vous en intersyndicale, pour vous faire part des inquiétudes que provoque, chez les personnels de la Direction Générale des Finances Publiques, la mise en œuvre de la démarche stratégique qui est la déclinaison dans notre administration de la « Modernisation de l'Action Publique » (MAP).

L'un des aspects de cette politique concerne directement les élus locaux, puisqu'il vise l'existence des trésoreries en milieu rural. Côté cour, le directeur général des Finances Publiques, afin de rassurer les personnels, proclame sa volonté de maintenir un réseau rural des trésoreries « modernisé ». Côté jardin, il demande à chacun de ses directeurs départementaux ou régionaux de lui rendre pour la fin de l'année 2014 un schéma « d'adaptation » triennal du réseau de toutes les structures de la DGFIP.

Derrière ce vocable, se cache la volonté d'approfondir la politique de suppression de services, de trésoreries, pour mettre en adéquation la présence du service public avec les effectifs existants. Depuis des années, RGPP puis MAP obligent, la DGFIP subit bon an, mal an, entre 2000 et 2400 suppressions. Le seuil de l'intolérable est depuis longtemps atteint dans les services, dans la Loire comme ailleurs : depuis 2012, les deux anciennes administrations fusionnées ont perdu plus de 50 emplois dans ce département.

Tous les services de la DGFIP mais dans un premier temps **les « petites » trésoreries** sont visées. Concrètement les trésoreries sacrifiées sont celles qui ont un effectif égal à 3 agents ou moins (emplois implantés à temps plein), non compté l'inspecteur, comptable public.

Le discours ambiant dans notre administration sur la non-viabilité des petites trésoreries prépare évidemment les esprits à la restructuration du réseau des trésoreries de la Loire

La notion de « viabilité » est un vieux serpent de mer que vous connaissez bien car il a servi de justificatif au démantèlement de services publics dans notre pays, notamment la Poste et la DDE, et aujourd'hui les gendarmeries et les trésoreries. Les organisations syndicales ont toujours mis au défi la direction départementale des Finances Publiques de démontrer en quoi une trésorerie n'était pas viable si elle n'avait pas un effectif supérieur à trois employés. Les seuls arguments qu'elle nous a opposés résident dans le constat que, ses moyens étant de plus en plus contraints, il lui faut donc faire des choix.

Nous combattons, depuis des années et des années, contre la disparition des trésoreries rurales, dans un contexte de difficultés sans cesse accrues par une politique de suppression d'emplois qui s'appelait hier RGPP, aujourd'hui MAP, dont l'objectif avoué vise la réduction de manière

significative des coûts de fonctionnement de l'ensemble des services publics, au nom de la sacro-sainte réduction des déficits publics.

A la DGFIP, la Modernisation de l'Action Publique se décline tout particulièrement sous les vocables d'administration numérique, de dématérialisation des documents, et des simplifications. A l'évidence, la généralisation de « l'e- administration » aboutirait à la simplification à l'extrême des implantations de trésoreries. En lieu et place, nous assisterions au développement d'usines à gaz où le maire et le contribuable auraient droit à un service minimum et devraient s'en remettre à internet pour tenter de joindre les différents services des finances publiques ou ce qu'il en resterait.

En clair, nous risquons d'assister au retrait total des services des Finances Publiques, comme d'autres, de vastes zones rurales jugées non prioritaires. **La fermeture de la trésorerie Saint Jean Soleymieux est actuellement la cible, comme l'année dernière, de la direction départementale.**

Nous craignons que l'éloignement des citoyens vis-à-vis de l'administration des Finances Publiques aura comme effet de distendre les liens et aboutira à une modification profonde de leur comportement face à l'impôt et aux redevances communales. Nous sommes également inquiets quant aux conséquences que cette situation ne manquera pas d'avoir sur l'avenir de vos communes.

Vous savez, de par votre position, comme nous, que la disparition des services publics de l'Etat, leur transfert à des potentats régionaux ou leur externalisation pure et simple vers des modes de gestion privée remettraient en cause le principe républicain d'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Nous sommes plus que jamais convaincus que l'existence des communes constitue le socle de la République, et que vous êtes la meilleure défense du service public républicain. Pour toutes ces raisons nous vous demandons de réagir au plus vite à la fermeture annoncée de la trésorerie de Saint Jean Soleymieux.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre attachement indéfectible au service public républicain.